

mée de la salutation angélique et de l'oraison dominicale, jointes à la méditation. Nous avons rappelé que ce genre de supplication est très-puissant, et surtout fort efficace pour nous faire acquérir la vie éternelle ; car, outre l'excellence même des prières, il fournit à la foi un appui opportun, et nous met sous les yeux d'insignes exemples de vertus, grâces aux mystères qu'il propose à nos réflexions.

Nous avons fait remarquer en outre que le rosaire est d'une pratique facile, qu'il est à la portée du peuple auquel la contemplation de la famille de Nazareth offre un modèle absolument parfait de vie domestique. Aussi Nous avons conclu que le peuple chrétien n'avait jamais manqué d'éprouver la salutaire efficacité de cette prière.

Pour ces motifs surtout, et après avoir étudié dans de multiples exhortations la forme même du Rosaire, Nous Nous sommes appliqué en outre à en accroître la majesté, à en répandre la pratique, suivant sur ce point l'exemple de Nos prédécesseurs.

Sixième Quint, d'heureuse mémoire, approuva la coutume, déjà ancienne, de réciter le Rosaire ; Grégoire XIII institua une fête sous ce vocable ; Clément VIII l'inscrivit dans le Martyrologe ; Clément XI en ordonna l'observation par toute l'Eglise ; Benoit XIII l'introduisit dans le Bréviaire Romain. A leur exemple, et pour donner un témoignage perpétuel de Notre